

## Formations proposées :

### Modulables :

- pour des publics ciblés
- des durées adaptées
- à la demande
- soit au CESU, soit au CH Auch
- Coût : 100 euros par jour /personne
- catalogue : nous consulter



### Le CESU 32 c'est :

- **1 responsable médical :**
  - Docteur Camille CAYARCY
- **2 formateurs dédiés (1 formateur par groupe de 10 personnes environ) :**
  - Fabrice COQUET
  - Sébastien SERENG
- **1 secrétaire : Claire BRIAT**
  - Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Tél : 05 62 61 37 17.

---

## Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence

---



Centre Hospitalier d'Auch  
Allées Marie Clarac 32008 Auch  
Cedex  
Tél : 05 62 61 37 17  
Mail : [cesu32@ch-auch.fr](mailto:cesu32@ch-auch.fr)



Centre Hospitalier d'Auch  
EN GASCOGNE  
Soigner & prendre Soins

Quelle formation ?	Quel public ?	Quelles compétences ?
<b>AFGSU niveau 1</b>		
Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale. Durée : 14 heures, 2 jours Validité : 4 ans	Non formé ou formé depuis plus de 4 ans. Personnel administratif et technique exerçant au sein d'un établissement de santé ou structure médico-sociale. Personnel des services de soins, non soignants : ASH, secrétaires médicales, services techniques...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier un danger et alerter</li> <li>- identifier et prendre en charge une personne présentant une urgence vitale (hémorragie, inconscience, étouffement, arrêt cardiaque avec DAE) ; une urgence partielle : malaise, traumatisme...</li> <li>- être sensibilisé aux risques collectifs.</li> </ul>

Quelle formation ?	Quel public ?	Quelles compétences ?
<b>AFGSU niveau 2</b>		
Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe en utilisant les techniques non invasives, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale. Durée : 21 heures, 3 jours Validité : 4 ans	Professionnels de santé (titre IV code de santé publique), non formés ou formés depuis plus de 4 ans : médecins, IDE, kiné, ergothérapeute, préparateur, auxiliaire de puériculture, opticien, auxiliaire médical, chirurgien-dentiste, manipulateur radio, aide-soignant, orthophoniste, sage-femme, ambulancier, psychomotricien, technicien de laboratoire, pédicure-podologue...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier et prendre en charge en équipe une personne en détresse vitale avec le matériel du chariot d'urgence</li> <li>- mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux</li> <li>- prendre en charge une urgence potentielle : accouchement inopiné, traumatisme des membres...</li> <li>- s'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours.</li> </ul>

Quelle formation ?	Quel public ?	Quelles compétences ?
<b>Réactualisation</b>		
Réactualiser ses compétences après l'obtention de l'AFGSU 1 ou 2	Public détenteur de l'AFGSU 1 ou 2 depuis moins de 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise à jour des compétences acquises en AFGSU 1 ou 2 en regard des dernières recommandations nationales des gestes et soins d'urgence</li> <li>- se protéger face à un risque collectif.</li> </ul>